

## REUNION-DEBAT

### L'IMMUNITÉ PARLEMENTAIRE : UN BIENFAIT OU UN FARDEAU ?

La liberté d'expression est l'outil de travail des parlementaires. Grâce à elle, ils peuvent faire leur travail de représentants du peuple et faire entendre leur voix, critiquer le gouvernement, lancer des enquêtes et dénoncer les abus. L'immunité parlementaire donne aux parlementaires la possibilité de s'exprimer librement, sans obstacle et sans crainte de poursuites.

Les citoyens perçoivent généralement l'immunité comme une chose négative : ils ont tendance à y voir un moyen pour les responsables politiques de se situer au-dessus des lois. C'est particulièrement vrai dans les pays où l'immunité parlementaire assure aux parlementaires une protection contre les procédures judiciaires pour des actes qu'ils accomplissent hors du cadre de leurs fonctions parlementaires.

Cette interprétation des citoyens est peut-être partiellement imputable à une incompréhension de la finalité de l'immunité parlementaire. Elle reflète peut-être aussi une idée assez répandue selon laquelle l'immunité parlementaire assure une protection à ceux qui devraient être poursuivis et, inversement, ne parvient pas à protéger ceux qui n'ont rien à se reprocher.

Les participants à la réunion-débat se pencheront sur la raison d'être de l'immunité parlementaire et en examineront l'efficacité dans le monde d'aujourd'hui, eu égard en particulier à l'aspiration du public à ce que les responsables politiques lui rendent compte plus systématiquement de leur action. On s'y intéressera en particulier aux questions suivantes :

- pour pouvoir s'acquitter efficacement de leurs fonctions, les parlementaires doivent-ils bénéficier de l'immunité parlementaire, notamment contre les poursuites judiciaires pour actes non liés à leurs fonctions parlementaires ? Cette immunité doit-elle s'appliquer partout à titre de principe, ou doit-elle s'appliquer uniquement dans les démocraties fragiles ?
- comment peut-on s'assurer que l'immunité parlementaire protège effectivement ceux qui sont en butte à des accusations à visées politiques - parlementaires d'opposition le plus souvent - et que, inversement, la majorité au Parlement ne peut pas empêcher, pour des raisons purement politiques, que l'un des leurs soit poursuivi ? Existe-t-il d'autres moyens de protéger les parlementaires, et leur travail, qui soient plus efficaces et plus acceptables pour les citoyens ?